



ISRAËL

Lettre de Schlomo Sand professeur d'histoire à l'Université de Tel-Aviv à Alain Juppé, Ministre français des affaires étrangères

(publiée dans "l'Humanité")

Extraits:

"...En septembre prochain à l'ONU, la France aura à statuer sur la création et la reconnaissance d'un Etat palestinien aux côtés de l'Etat d'Israël.

... En poursuivant une politique de colonisation dans les territoires occupés, l'intention de Netanayahou est évidente: **n'accorder aux Palestiniens qu'un Etat lilliputien, entouré de territoires placés sous domination israélienne**, de sorte que le dit Etat s'apparenterait plutôt à une réserve indienne. **Il ajoute un autre principe: il exige que les palestiniens reconnaissent Israël comme Etat juif.**

...Aucun dirigeant palestinien respectable ne pourra reconnaître Israël comme Etat juif et hypothéquer par là même, les droits fondamentaux des Israéliens arabes ainsi que leur revendication d'une pleine égalité civique et politique. Comme on le sait, un quart de la population en Israël n'est pas considérée comme juive et ne dispose d'aucun pouvoir sur la définition de son identité...

... Le principe de l'Etat juif tend à signifier que celui-ci est, avant tout, l'apanage historique des communautés juives dans le monde. Il suffit, en effet, qu'un juif foule du pied le sol de l'Etat d'Israël pour bénéficier automatiquement du droit d'en devenir citoyen.

Serait-il exagéré, en ce début du XXI^e siècle, de revendiquer pour l'Israélien arabe, un statut identique à celui du français juif ?

... M. le Ministre, l'exigence de Netanyahou doit être clairement rejetée... Le futur d'Israël dépendra de la création à ses côtés, d'un Etat palestinien. La reconnaissance d'Israël comme Etat de tous ses citoyens constitue une garantie pour sa sécurité et sa pérennité".